

# Plans de soutien aux secteurs de l'aéronautique et de l'automobile



**Préserver les savoir-faire critiques et améliorer la compétitivité des PME et ETI en les aidant à investir dans de nouveaux procédés et installations**

**Accélérer la diversification, la modernisation et la transformation environnementale via des subventions directes et des prestations de conseil**

**Soutenir l'innovation et la R&D pour faire de la France un des pays leaders dans les aéronefs et véhicules du futur propres**

## Description de la mesure

Trois mesures financières sont mises en place :

- Un fonds d'investissement aéronautique et automobile pour consolider et restructurer les deux filières. Pour l'aéronautique, il est co-financé par l'État, Airbus, Safran, Thales et Dassault Aviation. Pour l'automobile, ce fonds est financé par l'Etat, Renault et PSA ;
- Un fonds de soutien aux investissements (modernisation, diversification, transformation environnementale) sous la forme d'appel à projets publiés sur le site de Bpifrance ;
- Un renforcement du soutien au comité R&D de la filière aéronautique.



**Pilote** : État



**Financement national 2020-2022** : 2,6 Mds €



**Partenaires** : Bpifrance, branches professionnelles, Renault, PSA, Airbus, Safran, Thales, Dassault Aviation



**Calendrier** : 2020-2022



**Démarches**

- Contacter le référent automobile et aéronautique de la Direccte : [olivier.mesureur@direccte.gouv.fr](mailto:olivier.mesureur@direccte.gouv.fr) ou Bpifrance
- Pour le fonds de soutien à l'investissement : les cahiers des charges sont disponibles à l'adresse <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/actualites/plans-de-relance-automobile-et-aeronautique>

## INFORMATIONS

- Cellule d'information aux entreprises : [hdf.continuite-eco@direccte.gouv.fr](mailto:hdf.continuite-eco@direccte.gouv.fr) ou 03 59 75 01 00
- Place des entreprises : <https://place-des-entreprises.beta.gouv.fr>